

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2021

PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE - (N° 4398)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL111

présenté par
M. Waserman

ARTICLE 3

À la seconde phrase de l'alinéa 3, après le mot :

« canal »,

insérer les mots :

« de signalement »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.